

- o.742.302
o.222.Sri Lanka - KM/cs

Le 28 avril 1975

Note à Monsieur P. Barbey

1. Assistance déjà accordée à Sri Lanka

1970	Division de l'agriculture Produits laitiers	Fr 28'000.-
1971	Division de l'agriculture Produits laitiers	Fr 12'000.-
	DPF Organisations internationales	Fr 20'000.-
1972	Division de l'agriculture Produits laitiers pour secourir les victimes d'un cyclone	Fr 684'000.-
	DPF Organisations internationales Transport lait en poudre livré par Division de l'agriculture	Fr 13'000.-
	DPF Organisations internationales Produits laitiers	Fr 32'000.-
1973	DPF Organisations internationales via Caritas-Suisse, Armée du Salut	Fr 76'000.-
	DPF Organisations internationales via Croix-Rouge suisse	Fr 34'000.-
1974	DPF Organisations internationales via CICR, Caritas-Suisse, Armée du Salut	Fr 100'000.-
		<u>Fr 999'000.-</u>
		=====

2. Possibilités d'assistance actuelles à Sri Lanka

- Proposition : Versement de Fr 50'000.- à l'UNICEF-Suisse comme contribution de la Confédération à son programme d'aide à Sri Lanka consistant en livraison d'aliments pour enfants. Avec votre accord, M. Kaiser soumettra notre offre à l'UNICEF et, si cette organisation nous approuve, nous lui verserons ce montant à cette fin. Mme Bandaranaike pourra être informée de ce don lors de sa visite au Président de la Confédération, le 11 juin prochain.

L'accord

offre: 50'000 en
espèces pour
"viriposha"
ou en lait.
voir décision 26.3.75

pour l'ava
B,

Koetschet
(Koetschet)